



Conseil économique  
et social

Distr.  
LIMITEE

E/CONF.91/CRP.32  
15 janvier 1998

FRANÇAIS SEULEMENT

---

SEPTIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES  
SUR LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES  
New York, 13 - 22 janvier 1998  
Point 14 (a) de l'ordre du jour provisoire\*

ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE EN MATIERE DE TOPONYMIE: ETAT ACTUEL  
DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA PRATIQUE

Toponymie et Linguistique

Document présenté par l'Algérie\*\*

\* E/CONF.91/1

\*\* Prépare par M. Brahim Atoui, Institut national de Cartographie

## TOPONYMIE ET LINGUISTIQUE

Du point de vue de l'approche linguistique, les toponymes sont d'abord et avant tout, des éléments de la langue, ils ne sont pas générés spontanément, mais plutôt sélectionnés au cours de l'acte de dénomination parmi le réservoir lexical de la langue et ensuite seulement, assignés à une fonction particulière celle de découper l'espace toponymique et d'en identifier les composantes grâce aux noms de lieux

" Un nom de lieu est une forme de la langue, un mot formé, comme toutes les autres voyelles et consonnes, de phonèmes, articulés par les organes de la parole et transmis par l'oreille au cerveau; il ne saurait donc être étudié autrement qu'un autre mot quelconque en dehors de la langue dont il fait partie et dont il porte l'empreinte " (Ernest - Muret, 1930)

Les langues se différencient entre elles par la description qu'elles proposent du monde extérieur

Dans la conception de Humboldt, notre expérience des choses, notre vision du monde sensible est contenue dans la langue qui se trouve être un prisme déformant la réalité objective

En parlant une langue je me réfère à un espace particulier, celui dicté par cette langue. Ma compréhension des choses se situe nécessairement dans cet espace

Au cours de l'acte de dénomination chaque langue opère un découpage sélectif de la réalité présente; " Elle impose son classement lexical de l'espace " dit en ce sens Lyons. (1970), et inversement les délimitations, le découpage de la réalité caractérisent une façon de voir, une certaine perception de l'espace.

A chaque langue correspond une organisation particulière des données de l'expérience " Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse différemment dans chaque communauté " (Martinet, 1985)

La règle de découpage ( sélection ) variant d'une communauté à une autre, elle dégage donc des dénominations particulières

Les dénominations et les toponymes sont par conséquent, les résultats d'une conceptualisation singulière de l'espace par la langue en question, et c'est la langue qui impose à chaque espace un ordonnancement particulier